67e ANNEE (7e SÉRIE) N° 8 21 FEVRIER 1957

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr F.-M. CATHERINET
Protonotaire apostolique
Directeur

R. DESVOYES
Chanoine titulaire de Langres
Codirecteur

CHRONIQUE D'APOSTOLAT SOCIAL

LES TECHNIQUES DE DIFFUSION dans la Civilisation Contemporaine

(42e Semaine Sociale, Nancy, 1955)[1]

Ce sujet, quelque peu inattendu de la part des Semaines Sociales, rejoint une des préoccupations du Souverain Pontife. La Lettre du Vatican, placée en tête du volume des conférences, rappelle plusieurs des interventions de Pie XII en cette matière : son discours aux Journalistes Catholiques, « sur la notion chrétienne d'opinion publique » (17 février 1950), ses multiples avertissements au clergé, aux parents, à la jeunesse, en ce qui concerne le cinéma, son discours du 24 juin 1955, quelques semaines avant la Semaine Sociale, sur les caractères du film idéal.

Toute invention humaine est susceptible d'être utilisée « pour le meilleur ou pour le pire ». Aujourd'hui l'enjeu est capital : « L'irruption des techniques de diffusion menace l'homme dans son autonomie spirituelle. » Véritable problème de civilisation.

Le Saint-Père encourage donc la Semaine Sociale à entreprendre son étude en la situant à son exacte profondeur. Il invite les catholiques militants à s'adonner à cette tâche, digne de leur attention et de leurs efforts. Avec quelle sollicitude il pense à la jeunesse et demande à ses éducateurs de ne pas négliger de former son sens critique. Car « savoir lire un journal, juger un film, critiquer un spectacle, savoir, en un mot, garder la maîtrise de son jugement et de ses sentiments contre tout ce qui tend à dépersonnaliser l'homme, est devenu une exigence de notre temps » (p. 10).

LEÇON D'OUVERTURE

par Charles FLORY, *Président des Semaines Sociales*

Le rapide développement des techniques de diffusion a entraîné un bouleversement social. Au seuil de cette Semaine Sociale, le Président nous nous invite à « prendre la mesure de ce phénomène capital ».

1° *Une révolution.* — Voici d'abord la *Presse*. On a pu parler de révolution au sujet de la découverte de l'imprimerie. Il faut attendre néanmoins le perfectionnement des procédés de reproduction pour que la presse exerce son empire sur l'opinion. Ne l'a-t-on pas surnommée le IVe Pouvoir ?

Le *Cinéma* ne va-t-il pas supplanter ce pouvoir? Retenez ce chiffre : « 13 milliards d'entrées annuelles dans les salles de projection » (pour le monde entier). Instrument de distraction, mais aussi instrument de culture par ses documentaires géographiques, scientifiques, artistiques ; enfin outil d'information, d'influence, de propagande.

La *Radio* étend plus rapidement son empire. Là encore méditons sur ces chiffres : « ...que 50 % des familles françaises possèdent un poste récepteur et qu'elles l'écoutent en moyenne 6 heures par jour » (p. 19). L'énormité des budgets requis pour satisfaire les usagers aboutit en France à remettre ce puissant moyen aux mains de l'Etat. Il est juste de reconnaître que ce dernier en a habituellement usé d'une manière libérale.

La *Télévision*, dernière venue, cumule les avantages de la Radio et du Cinéma. L'homme de notre temps, sans quitter sa maison, reçoit un féerique pouvoir d'ubiquité. Quelle sera la destinée de cette nouvelle princesse de l'opinion ?

2° *Dangers.* — Ils sont redoutables, à proportion de l'emprise de ces techniques. Or elles s'imposent actuellement comme des besoins sociaux.

— *a*) Dangers moraux. Les producteurs de films ou éditeurs de livres et illustrés cherchent ordinairement un profit financier. Comment ne seraient ils pas tentés d'exploiter les bas instincts de l'homme ? Dangers trop réels contre lesquels ont déjà réagi l'Encyclique *Vigilanti Cura* (de Pie XI, 1936), la Ligue de la Décence aux E.-U., et en France le C.C.C. (1934) [Centrale Catholique du Cinéma].

Les jeunes sont plus que les autres sensibles à l'image et surtout à l'image mouvante. On ne dénoncera jamais assez la néfaste influence des illustrés et des films qui conduisent tant de leurs victimes devant les tribunaux d'enfants. « La jeunesse, dont les nouvelles techniques d'information devraient préparer l'intégration dans un monde digne d'elle, n'y découvre le plus souvent qu'un univers faussé dans ses valeurs et ses perspectives » (p. 23).

— *b*) Dangers pour la culture. On s'est demandé si l'homme moderne, saturé d'images, d'auditions, d'informations, qu'il entend d'une oreille distraite, par manière de délassement, ne perd pas l'habitude

[1] *Les Techniques de diffusion dans la Civilisation contemporaine.* 42e Semaine Sociale de France, Nancy (1955). — In-8 de 416 p., 1.100 fr. — Lyon, Chronique Sociale de France, 1956.

de la réflexion. Les magnifiques promesses de nos inventions ne sont-elles pas trahies ? Au lieu de la culture, n'y trouverait-on que l'opium ?

3° *Promesses.* — Cependant ne méconnaissons pas les réalisations ; elles renforcent l'espoir que d'autres promesses s'accompliront encore. Les richesses de l'art musical ou dramatique sont mises à la portée d'un large public. Un lien très réel s'établit entre les nations et rend possible la participation aux grands événements de leur existence, condition d'un rapprochement fraternel. Les ondes de la radio et de la télévision sont déjà au service de l'apostolat.

Ces promesses aboutiront à la condition que se fasse l'éducation du public. Telle est la responsabilité devant laquelle sont placés les chrétiens de notre temps.

1re Partie : LES FAITS

PSYCHOLOGIE COLLECTIVE ET MECANISME DE L'OPINION

par Joseph Folliet
prof. de Sociologie aux Facultés Catholiques de Lyon

Une conférence de M. Folliet ne se résume pas; il faut la lire, quand on n'a pas eu l'avantage de l'entendre. Trente pages de texte serré, de réflexions sur les faits, établis avec la rigueur scientifique du sociologue, — même si pour l'agrément de l'auditeur, la présentation en est parsemée d'humour.

Les deux questions auxquelles répond J. F. sont les suivantes : Arrive-t-on à connaître l'opinion ? Et peut-on « former » l'opinion ? Une recherche préalable s'efforce de déterminer le sens de ce mot pourtant si usuel : l'opinion. Pour terminer, l'A. esquissera à grands traits, une histoire de l'opinion.

Ni phénomène de foule, ni phénomène de masse. Pas d'avantage phénomène de « représentations collectives ». Tous ces phénomènes ont quelque parenté avec l'opinion, mais ne s'identifient pas à elle. Comparant l'opinion d'un groupe à l'opinion publique, F. propose cette définition :

« L'*opinion d'un groupe* (se définit) comme les représentations collectives momentanées de ce groupe en présence d'une idée ou d'un fait qui met en jeu son système de valeurs et l'oblige à prendre position, l'abstention même faisant figure de parti ; et *l'opinion publique,* comme un phénomène semblable, mais intéressant une vaste collectivité, elle-même composée d'un nombre considérable de sous-groupes, par ex. une nation, un empire, une Eglise, un vaste ensemble culturel, voire, comme on y tend depuis quelques dizaines d'années, la communauté internationale entière, au moins dans ses parties désormais conscientes » (p. 35-36).

1° *Peut-on et comment connaître l'opinion ?* — Il y a une connaissance empirique, résultat d'une certaine expérience, d'un certain flair. « Ce genre de flair caractérise les grands politiques, les grands orateurs, les grands commerçants ou industriels. »

Récemment s'est constituée et peu à peu se met au point une méthode scientifique de connaissance de l'opinion. En gros, le mécanisme se ramène à trois temps :

« — la constitution d'échantillonnages humains, dont on peut présumer, sans témérité excessive, qu'ils représentent quantitativement et qualitativement, géographiquement et sociologiquement, le public à étudier ;

— la préparation et la mise en œuvre d'un questionnaire simple, aux questions peu nombreuses et clairement posées, telles que les intéressés puissent répondre facilement et franchement ;

— enfin des résultats obtenus par ce questionnaire et leur utilisation sous la forme de pourcentages, de tableaux et de diagrammes » (p. 39).

Sa portée est assez limitée. Certains faits, telle la pratique religieuse, se laissent aisément repérer et traduire en graphiques ; mais « comment apprécier la qualité d'une foi ou l'intensité d'une vie spirituelle ? » Reconnaissons aussi la part de subjectif qui entre dans le choix des échantillonnages, ou la rédaction des questionnaires. Cependant le « scepticisme français » devant ces méthodes n'est pas plus sage que la « naïveté américaine », et sans doute plus inspiré par la paresse que par l'esprit critique.

2° *Peut-on former l'opinion ?* — Patiemment le conférencier démonte les mécanismes de l'opinion : rencontre des représentations collectives momentanées avec les jugements de valeur plus tenaces dans une société déterminée ; connaissance des faits, si déficiente et si influencée par des mouvements passionnels (surtout la curiosité et l'angoisse) ; les centres et les nœuds de l'opinion, l'influence des cadres et des notables... Finalement peut-on « faire » l'opinion ?

« On peut « travailler » l'opinion, la fausser, la déformer ; on peut « faire » une opinion, créer, plus ou moins artificiellement, une vague d'opinion. En fait, les réalités sont terriblement complexes. Ni les gouvernements, ni les cadres ne « font » l'opinion — les préfets le savent par expérience — et d'autant que le désaccord est à peu près inévitable entre les gouvernements et une partie des cadres, comme entre les cadres eux-mêmes. Au fond on ne « fait » pas plus l'opinion qu'elle ne se « fait » toute seule ; la vérité psychologique, même en régime totalitaire, passe quelque part entre ces deux extrêmes, entre la liberté créatrice des « ingénieurs des âmes » et les résistances des déterminismes d'inertie » (p. 50).

* *

LES TECHNIQUES MODERNES D'INFORMATION ET D'EXPRESSION

par Georges Hourdin
directeur de « La Vie Catholique illustrée »

L'apparition et le développement de ces techniques sont présentées en un bref raccourci historique.

Quelques chiffres impressionnants. Il y a aux Etats-Unis, 30 millions de postes de radio, 3 millions en Angleterre, 150.000 seulement en France. — Dans le domaine de la Presse, l'Europe vient en tête avec 127.500.000 exemplaires de journaux quotidiens. Et si l'on veut apprécier la place qu'ont prise les techniques de diffusion dans la vie des Français, sachons que :

« Avec 259 exemplaires de quotidiens, 64 places de cinéma et 200 postes de radio pour 1.000 habitants, on peut dire que notre pays a été très rapidement doté d'un équipement suffisant pour qu'il pénètre un journal

dans chaque foyer et pour qu'il existe à peu près un poste récepteur de radio dans chaque maison » (p. 64).

Cette conférence développe plus longuement les caractéristiques des procédés actuels de diffusion.

Premiers caractères, qui marchent de pair, *l'instantanéité* et *la continuité*. Depuis longtemps l'information s'évertuait à rejoindre l'instant même de l'événement ; d'où cette hâte du reporter, qui aboutit trop facilement à la fausse nouvelle. Grâce à la technique de la radio, et mieux encore à celle de la télévision, l'usager assiste d'une certaine manière à l'événement. L'information prend alors un caractère d'authenticité irremplaçable. Cette instantanéité se réalise d'ailleurs grâce à la continuité des émissions au cours d'une journée. Et voilà bien nos habitudes de vie bouleversées. Sans avoir besoin de quitter son domicile, et donc même si la maladie semble le condamner à l'isolement, l'homme de notre temps « se trouve mêlé, même imparfaitement... à la vie de l'univers » (p. 68).

Une troisième caractéristique de nos techniques est leur *emploi de l'image et du son*, qui supplantent l'écrit comme véhicule d'information et de culture. Après le Moyen Age où, la lecture des manuscrits étant réservée à un groupe restreint de clercs, le peuple s'instruisait par l'audition (sermons) ou les images (sculptures et vitraux), la Renaissance et la diffusion des œuvres écrites, grâce à l'imprimerie, ont marqué un élargissement de la culture. Avec l'apparition du cinéma et de la radiophonie, la civilisation contemporaine redevient *audio-visuelle*. « On retourne, sous des formes différentes des anciennes, vers un nouveau Moyen Age. » Ces formes simples et sensibles sont accessibles à tous. Notre civilisation accuse son caractère collectif ; elle se présente comme une civilisation de masse.

Cette constatation pose une série de problèmes. Ils seront étudiés tout au long de cette Semaine. Ils ne peuvent nous laisser indifférents. « Il est certes juste de lutter en faveur de la liberté d'enseignement, mais que pèsent les quelques années d'une enfance, même studieuse, devant les sollicitations perpétuelles et l'impérieuse domination du Cinéma, de la Radio, de la Télévision, et même de la grande presse, car elle aussi, à son tour, s'est transformée ? » (p. 71).

Un quatrième caractère est *l'universalité*. Titre complexe, dont l'explication entraînera plusieurs corollaires. Nos techniques sont « accessibles à tous »; elles doivent en outre « s'adresser à tous ». Un journal, si large que soit sa diffusion, a néanmoins une clientèle spécialisée (région ou milieu social). Au contraire, le public du cinéma ou de la radio est indifférencié. La même nouvelle, le même spectacle est offert à un public où l'on trouve tous les âges, toutes les classes, toutes les opinions. Les créateurs de films ou d'émissions ne peuvent pas ne pas en tenir compte. Dès lors, deux solutions s'offrent à eux : ou le neutralisme des informations qui s'efforce de ne choquer personne et s'en tient à l'exposé des faits bruts, — ou l'adaptation à ce que l'on pourrait appeler « le plus grand dénominateur commun ».

La première solution a été adoptée par le journal-parlé de la Radio : informations et revues de presse. Méfions-nous toutefois de cette « fausse neutralité ».

« Sachons que cette méthode de présentation à caractère objectif recouvre un choix très orienté des nouvelles et une soumission souvent excessive aux directives du ministre responsable ou de certains intérêts privés. D'être faussement neutres, les informations diffusées par les techniques modernes n'en sont que plus dangereusement orientées » (p. 73).

La deuxième solution inspire les organisateurs de programmes culturels. « Ils s'adressent à tout un peuple, qui n'a vraiment plus en commun que le fait d'être soumis à la condition humaine. Ils exercent une sorte de service public. Comment ne seraient-ils pas conduits plus ou moins consciemment à mettre l'accent sur les retransmissions de programmes culturels, ou sur les émissions de variétés où l'auditeur retrouve ses propres problèmes ? » (ibid.).

Enfin un dernier caractère s'accuse de plus en plus : *l'internationalité*, le cosmopolitisme. Le journal n'atteint qu'une zone limitée. Les ondes franchissent les frontières. Sans doute, les langues nationales font obstacle. Les propagandes politiques savent pourtant franchir cet obstacle. Mais voici l'obstacle définitivement vaincu par l'image de la Télévision. « L'image n'a pas de patrie ».

« Ne dit-on pas, pour choisir un exemple plus frappant, que l'image des manifestations et des révoltes ouvrières ayant eu lieu en 1952 à Berlin-Est furent suivies directement par les téléspectateurs hollandais ? Là encore, quelle possibilité d'influence, quelle interpénétration, quelles perspectives ouvertes pour le bien comme pour le mal à la fusion intellectuelle, à la connaissance réciproque des peuples qui jusqu'alors vivaient isolés les uns des autres... » (p. 74-75).

Dans une dernière partie, le conférencier montre la répercussion des techniques nouvelles sur la Presse. La presse se commercialise et, dans une certaine mesure, se dépolitise. On voit aussi apparaître ces nouvelles présentations, où dominent l'image, le reportage, l'information adaptée. La faveur du public se porte sur le magazine illustré, le « digest ». Un mot enfin sur la presse féminine qui connaît un si vif succès :

« Réfléchissons... que s'il existe plusieurs millions de lectrices pour acheter chaque semaine *Elle*, *Confidences*, *Intimité*, *Rêves* ou *Boléro*, c'est sans doute parce qu'il existe aussi chez les jeunes femmes qui vivent dans notre société contemporaine, sans attache affective profonde, sans domicile stable, mêlées chaque jour aux hommes, une insatisfaction que la lecture régulière de pareilles revues a pour objet d'exploiter. La grande majorité des journaux appartenant à la Presse féminine ne traitent pas les femmes auxquelles elle s'adresse en adultes, mais leur succès révèle un mal profond. La technique du journal féminin autrement utilisée pourrait sans doute tenter de rendre un vrai service et d'apporter un remède » (p. 81).

Cet exposé présente ombres et clartés. Les techniques modernes de diffusion peuvent asservir l'homme ; elles peuvent aussi rester à son service pour l'enrichir considérablement. Tout dépend de l'usage que l'homme, en sa liberté, décidera. Il y a une lutte à mener ; elle exige des sacrifices, des institutions, des « hommes de foi, capables d'animer l'ensemble... en fonction des valeurs auxquelles nous croyons » (p. 83).

LES TECHNIQUES DE DIFFUSION ET LA VIE PRIVEE

par Eugène Dary
vice-président de l'Union Nation. des Assoc. Familiales

« Privé » et « public » sont deux domaines difficiles à délimiter aujourd'hui ; d'autre part, quand on veut apprécier l'influence des techniques de diffusion, il faut reconnaître qu'elle se conjugue avec beaucoup d'autres plus décisives. Après ces remarques préalables, M. Dary présente quelques constats qui nous instruiront.

1° *Temps et dépenses.* — Constater le temps et les dépenses consacrés à presse - ciné - radio, c'est déjà se faire une idée de la « place prise par les techniques de diffusion dans la vie de nos concitoyens ».

— a) *Cinéma.* — Des enquêtes ont établi « la dépense annuelle moyenne par habitant pour 45 villes de plus de 60.000 h. Elle était, en 1952, de 2.060 fr., au prix moyen de 100 fr. par place. »

L'enquête fournit d'autres éléments qui feront réfléchir. Par exemple, sur 100 Français allant au cinéma, 13 sont accompagnés d'enfants. — On note une régression de la fréquentation de 25 à 39 ans. Pourquoi ? Sans doute, c'est la période où les exigences de la vie familiale et professionnelle sont plus prenantes. C'est aussi l'âge où le goût et le sens critique se mûrissent. Selon la remarque d'un journaliste américain, « il n'y a plus consommation automatique, mais (le billet de cinéma) devient un achat prémédité » (p. 92).

— b) *Télévision.* — Elle ne fait que prendre son départ en France. Alors que (en 1955) les E.-U. comptent 30 millions de postes, soit un par 6 habitants, il y en a chez nous 184.000 au 30 avril 1955 [2].

Il est à prévoir qu'un rapide développement de la télévision mettra le cinéma en crise, comme on le constate aux E.-U. Ainsi les techniques modifient la forme de nos loisirs.

« Il est déjà symptomatique de constater que les loisirs « actifs », la « pêche à la ligne » ou le « camping » puissent être considérés sérieusement comme des concurrents non négligeables du cinéma. Il ne faut pas non plus sous-estimer l'attrait sans cesse croissant des « vacances » dont l'organisation se poursuit. Ce besoin de dépaysement et de voyage est de plus en plus ressenti. Il entraîne un déplacement des dépenses de plus en plus important. Enfin il accapare l'intérêt parfois pendant de longs mois » (p. 95).

— c) *Presse et Radio.* — « La radio et le journal font partie de l'existence quotidienne ». C'est tout dire. La radio (près de 2/3 des foyers français possèdent un poste) est le premier informateur. Quant à la presse, elle pénètre tous les foyers et s'adresse à tous, à l'homme, à la femme, aux enfants, — par ses nouvelles, ses reportages, ses images, ses articles rejoignant les problèmes de chacun (mode, éducation, etc.), ses dessins ou slogans publicitaires.

2° *Appréciation d'influence.* — Peut-on déterminer la part d'influence des techniques de diffusion sur la vie privée ? Assurément les moyens qu'elles constituent sont puissants. Mais peut-être la multiplicité de leurs appels, la continuité de leurs bruits arrivent-elles à en amortir l'effet. Comme dans le brouhaha des grandes villes, l'homme circule, restant libre et maître de ses pensées, sur un fond sonore auquel il ne prête plus attention. Peut-être ? Dans quelle mesure ?

La publicité utilise largement les ressources que lui offrent presse, ciné et radio. Nos habitudes de vie en sont fortement influencées.

« La publicité, sous toutes ses formes, directes ou indirectes, fait naître des besoins nouveaux. Il s'agit de beaucoup plus que de suivre une mode. Ce qui paraissait hier superflu, inaccessible, ce qui ne faisait pas partie des habitudes de classe, est réputé comme souhaitable et comme un facteur d'équilibre de vie : ce qui est vrai du logement, de l'équipement ménager, des soins aux enfants, des loisirs et des moyens de culture, des transports, etc... Peut-on le regretter ? Après avoir concouru à mettre en œuvre les processus économiques indispensables, une telle incitation, à l'origine purement commerciale, concourt à l'amélioration des conditions d'existence matérielle et morale de millions d'êtres » (p. 99).

Sur l'influence culturelle ou morale, inutile d'insister ici ; d'autres cours reprendront le sujet.

Une question nouvelle se pose en face de la rapide progression de la télévision. Quelle sera son incidence sur la vie familiale ? Certains s'en félicitent. Constatant la crise du cinéma dans les pays déjà équipés, ils y trouvent l'assurance que le spectateur est ramené de la salle de spectacle collective à l'intimité du foyer. D'autres s'alarment. Le spectacle, avec toutes ses tentations, s'installe à demeure. Comment tenir les enfants appliqués à l'étude ? L'image séductrice s'offre pour les dispenser de réfléchir, favoriser en eux l'attitude passive.

Sans doute la tentation deviendra-t-elle moins vive quand « l'instrument aura perdu son caractère d'exception ou de nouveauté ». Le poste devra aussi être contrôlé et manié par des mains expertes. Il peut favoriser l'intimité de la famille sans la replier sur elle-même, l'enrichir en donnant lieu à de multiples échanges.

Comment ne pas éprouver l'élargissement de nos vies privées, lorsque, avec émotion, le conférencier évoque « le drame d'un enfant malade, pour qui l'on demande sur les ondes un remède rare » ? Ce drame devient « l'inquiétude du monde » (p. 105).

* *

LES TECHNIQUES DE DIFFUSION ET LA VIE PUBLIQUE

par René Rémond
Maître de Conférences à l'Institut d'Etudes Politiques

Sous ce titre M. Rémond traitera spécialement des rapports entre la vie politique et les techniques de diffusion. A vrai dire la vie politique est en

---

[2] Quelques chiffres plus récents, d'après *Cahiers d'Action Religieuse et Sociale*, n° 213, 15 mai 1956, p. 320. — La France comptait 278.192 téléviseurs, fin janvier 1956, contre 116.917 en nov. 1954. — Douze émetteurs sont alors en service. Or, d'après les plans, 35 postes émetteurs seront mis en service d'ici 1960 : 11 en 1956 ; 6 en 1957 ; 9 en 1958 et autant en 1959. Le nombre des téléviseurs s'accroîtra à mesure des possibilités offertes.

Dernier renseignement : a paru un numéro spécial des *C.A.R.S.* sur la Télévision (15 août 1956), 60 fr.

rapport avec ces techniques par la médiation de l'opinion. C'est l'opinion qui est le sujet plus immédiat de ces rapports.

Au cours du XIXe siècle et jusqu'à nos jours, ces rapports suivent une progression où l'on peut discerner trois étapes.

La *première étape* va de l'époque révolutionnaire au milieu du siècle dernier. On se bat pour la liberté de la presse. D'une presse libre dépend une opinion libre et capable de résister à l'arbitraire du pouvoir. Le *libéralisme* qui est alors dominant est loin de réaliser la démocratie. L'opinion se fait et s'exprime par le journal. Mais d'une part, le journal est cher ; d'autre part, le nombre des illettrés est considérable.

« Aussi le nombre de leurs lecteurs est-il faible : on l'estime à la veille de 1848, à environ 200.000, pour une nation qui a dépassé trente millions.

Les chiffres comportent souvent des enseignements précieux : 200.000, c'est aussi approximativement le volume du corps électoral. Cette parité numérique entre les lecteurs de journaux et les électeurs du pays légal révèle la corrélation fondamentale entre la vie publique et les techniques de diffusion. Mais c'est aussi à peu près l'effectif de ceux qui ont reçu dans les lycées et collèges une éducation classique et reçu le baccalauréat. L'électeur censitaire, l'abonné à un quotidien, le bachelier, c'est tout un. Ils appartiennent à la même société, celle des notables, à cette élite commune de la naissance, de la fortune et de l'éducation libérale qui domine l'Europe occidentale à l'âge du libéralisme » (p. 113).

Dans la phase suivante ou *phase démocratique*, l'instruction s'est développée, le suffrage universel multiplie les citoyens actifs, de nouvelles techniques mettent le journal à la portée de tous. A ce stade, le rapport entre presse et opinion se modifie et devient inter-action. La presse « fait » l'opinion ; mais la réciproque est tout aussi vrai. Car la presse cherche sa clientèle et suit l'opinion.

Cependant il ne faudrait pas sous-estimer l'influence de la presse :

« C'est un puissant agent d'unité nationale : rien de tel pour créer un esprit public, exprimer l'âme commune, surtout dans les grandes épreuves ; elle assure et affirme tout ensemble la convergence des préoccupations individuelles. Dans l'avidité avec laquelle chacun se jette alors sur les journaux, il n'y a pas seulement le désir de savoir, il y a aussi celui de participer à un état d'âme collectif » (p. 115).

Lui fera-t-on grief d'entretenir les divisions ? Si l'esprit partisan est mauvais, par contre, il faut se féliciter d'un affrontement entre courants idéologiques divers. La presse qui les exprime, ce faisant, « éduque la conscience politique ». Par ses informations, elle influe sur notre représentation du monde, de notre propre histoire, et même sur notre échelle des valeurs.

Depuis quelques dizaines d'années, une *nouvelle étape* est commencée. La presse partage son empire avec les nouvelles techniques. La photographie l'emporte sur le texte par son « pouvoir de choc », par son apparence d'objectivité, qui tient lieu de preuve et qui cependant peut être fallacieuse.

Le cinéma, surtout par ses films documentaires, « ouvre sur le monde une large fenêtre ».

« Il nous rend présente la misère des tireurs de pousse-pousse de Calcutta aussi bien que la peine des mondines dans les rizières du Milanais. Nous en savons, grâce à lui, depuis quelques années, sur le Japon, plus qu'il y a quinze ans à travers les romans, les descriptions ou les études des spécialistes ; surtout il atteint un public infiniment plus large. Il forme le sens international et est capable, plus que n'importe quel autre moyen technique, de faire naître une âme commune d'un bout à l'autre de la terre » (p. 119).

Enfin radio et télévision, en établissant un contact direct entre gouvernants et gouvernés, rendent possible cette démocratie directe, qui paraissait hier une chimère. Sagement employées, elles permettraient une rénovation de notre civisme.

Sans doute les risques sont nombreux. Les groupes d'intérêts cherchent à confisquer à leur profit ces puissants moyens d'influence. L'Etat lui-même résiste-t-il toujours à la tentation de « manipuler l'opinion » ? Et reste la possibilité de combien de mystifications ! Toute technique est ambivalente.

* *

LA NECESSAIRE ADAPTATION DU DROIT

par René Savatier
Professeur à la Faculté de Droit de Poitiers

Le cours de R. S. contient l'exposé des mesures et des lois qui défendent le citoyen contre les techniques de diffusion « en tant que moyens de nuire » : censure préalable, lois pénales contre les atteintes à la moralité publique ou à l'honorabilité d'autrui ; responsabilité civile à l'égard des dommages causés (mais la preuve est difficile à faire) par les écrits.

Les techniques de diffusion sont ensuite considérées comme moyens d'influence et comme « moyens d'art ». Le professeur alors oppose à la servitude de la presse dite libre la constitution d'un régime de la radio maintenant l'équilibre entre tendances, opinions ou intérêts différents. De même la propriété littéraire et artistique est respectée et protégée par l'Etat, maître de la Radio-diffusion.

2e Partie : **PRINCIPES DOCTRINAUX**

VERITE ET LIBERTE D'EXPRESSION

par M. l'abbé Pierre Sauvage
Professeur au Grand Séminaire de Nancy

M. l'abbé Sauvage commence par expliquer en quel sens les techniques de diffusion doivent se mettre au service de la Vérité. Ne l'entendons pas au sens restreint d'un devoir de prosélytisme. Le champ qui s'ouvre devant elles est plus vaste. On attend d'elles qu'elles nous portent un écho, une connaissance de ce qui est, qu'elles nous « mettent en contact aussi immédiat que possible avec le Réel humain, chacune selon sa technique propre... Elles sont d'abord une fonction, valable en elle-même, du grand organisme de l'humanité, fonction, si vous le voulez, de prise de conscience de soi » (p. 145).

« Au service de la Vérité » signifie donc « au service de ceux qui ont besoin de savoir ». Une telle ambition réclame beaucoup de désintéressemnt, le refus de ce qui trahit l'homme, et néan-

moins l'adaptation au public pour porter réponse à son légitime besoin de savoir. « Il faut un profond amour de la vérité, une intense fraîcheur d'âme pour sentir que toute question mérite sa réponse, pas n'importe quelle réponse : sa réponse « *vraie* », au plein sens de ce mot ; elle mérite en tout cas qu'on ne s'en serve pas comme d'un prétexte pour placer ce que l'on a à dire » (p. 148).

Loin de constituer une voie de facilité, cette ligne de conduite est exigeante. M. l'abbé S. nous met en face du problème : servir la vérité, est-ce simplement respecter la concordance entre ce que je porte en mon esprit et ce que j'exprime ? Ne suis-je pas obligé de considérer, au-delà de l'expression, sa réception dans l'esprit d'autrui. En d'autres termes, « de quoi s'agit-il ? De la pureté de mes lèvres ou de ce que mes lèvres ont semé dans l'esprit d'autrui ?... (Or) ce n'est pas la pureté qui est la vertu chrétienne par excellence ; c'est l'Amour, et l'Amour accepte les risques. Mais c'est aussi l'Amour qui donne leur sens aux risques courus : parler parce qu'on n'est pas capable de se taire est sans excuse ; à plus forte raison, parler pour détruire » (p. 149).

A notre époque où, conjointement aux progrès des techniques de diffusion, s'opère la mise au point des techniques de connaissance du public, un rédacteur ou un metteur en scène doit s'appuyer sur cette connaissance ; « elle fait partie de ses obligations professionnelles » (p. 150).

Les exigences de l'Amour s'expriment plus complètement en trois impératifs, où tout prêtre trouverait d'opportuns sujets de méditation : devoir de discrétion, devoir de modestie, devoir de courage.

La *discrétion !* L'amour en effet dicte le respect des personnes et prépare une authentique communion entre frères humains. On trouvera naturellement dans celui qui aime une délicatesse, qui semble inconcevable dans le métier de reporter à l'affût de tout ce qui nourrira l'insatiable curiosité de son public. Citons ici quelques pertinentes réflexions sur l'indiscrétion :

« On y voit un péché contre la Justice ; n'est-ce pas aussi, n'est-ce pas d'abord un péché contre la Vérité ? Les « droits de la Vérité » ! On les invoque dans tellement de cas où c'est une dérision de se réclamer d'eux. Il est possible, par exemple, qu'une certaine publicité autour des affaires criminelles soit utile à l'ordre... ; il n'empêche que désigner un homme — je ne parle pas des accusations proprement calomnieuses — comme « le coupable », « le criminel », le caractériser ainsi devant une foule qui l'ignorait jusque-là, c'est proprement un mensonge. Nous savons d'ailleurs que celui qui parle d'un de ses frères sans bienveillance contredit le regard même de Dieu : est-il plus radicale façon de mentir. — Faut-il ajouter qu'il n'est pas nécessaire de dire du mal pour être indiscret ? Ce qu'il y a de meilleur, de plus délicat et de plus profond dans un cœur est aussi ce qui est le plus difficile à bien dire... C'est précisément parce que la Vérité est chose infiniment délicate qu'elle a besoin de toute la protection d'une authentique pudeur, de toute la réserve d'une constante discrétion. Combien d'exhibitions de « la vie telle qu'elle est » qui n'atteignent que la mécanique vide de quelques réflexes ! Je semblerai peut-être subtil, mais je pense que, contrairement à une détestable maxime, « toute vérité est bonne à dire »; seulement on n'est pas toujours capable de la dire : qu'ici aussi les techniques de diffusion connaissent leurs limites !» (p. 151).

La *modestie* prévient aussi certaines trahisons de la vérité et de ceux qui l'attendent. Les techniciens de l'information cherchent à donner « un écho aussi objectif que possible, aussi sincère que possible, du monde tel qu'il est ». Mais nous savons qu'une certaine objectivité est trompeuse. Le journaliste opère un choix parmi les nouvelles ; certaines disparaissent ; quant aux autres qui sont retenues, le titrage en gradue l'importance. Que demande-t-on au journaliste ? Comment doit-il se comporter ?

« ... comme un spécialiste aidant des gens moins avertis à démêler, parmi les nouvelles et les bruits, l'essentiel et l'accessoire, et leur disant franchement, sans dissimuler la vision du monde dont il se réclame, son avis. Et pour revenir à ces nouvelles encore douteuses et qu'il faut sortir toutes chaudes, le public est-il incapable de supporter l'expression d'une hésitation et un journaliste inspirera-t-il moins confiance en se corrigeant ? Y a-t-il vraiment danger de développer le scepticisme en marquant dans chaque affirmation... modestement..., la part de certitude et la part d'inconnu ? » (p. 152).

Devoir de *courage*, à l'imitation du Christ qui est mort pour attester la vérité. Devoir difficile. On peut dire des choses vraies et cependant, dans la manière de les dire, trahir la vérité.

« Car ce n'est pas la connaissance d'un détail de plus qui rapproche une âme du Vrai, c'est la destruction dans cette intelligence d'une erreur ou d'un mensonge. Nous connaissons tous ces « histoires vraies » d'une certaine presse, qui sont peut-être vraies quelquefois — tout arrive ! — mais qui sont choisies, triées pour bercer des illusions et pour nourrir des rêves, et qui sont de ce fait au service du mensonge, doublement au service du mensonge, parce qu'elles se parent du prestige de la Vérité et qu'elles utilisent l'appétit spontané de l'âme pour la Vérité » (p. 153).

« ...Que de mensonges appuyés sur des faits incontestables, contrôlables ! Mensonges soigneusement dosés, soigneusement calculés : ceux-là, le responsable en a conscience. Mensonges surtout de celui qui oublie, ou qui veut oublier que nous sommes tous pécheurs... et que, en nous offrant une image pécheresse du monde, un périodique est presque certain d'éveiller en nous une certaine complicité. On dit : « C'est cela, la vie ! » Que l'homme est donc tenté de le croire quand « cela » donne raison à ses faiblesses ! Mais non, ce n'est pas cela, et celui qui prétend sincèrement représenter la vie n'a pas le droit d'oublier qu'elle n'a pas qu'un visage... » (p. 153).

Combien le service de la vérité est donc difficile ! « L'ambition de dire la vérité ne peut être le fait d'une âme paresseuse ; celui qui croit s'excuser en disant : « ... puisque c'était vrai !... » n'a rien compris aux exigences de cette vérité dont il se réclame » (p. 154).

Le problème institutionnel est abordé dans la dernière partie. C'est le vieux problème qui a passionné le XIX^e^ siècle. L'A. rappelle, à la suite de Pie XII, deux principes qui doivent guider le chrétien et inspirer les lois de la Cité :

— 1° l'erreur ou le mal n'ont pas de soi droit à l'existence, ni à l'expression, ni à l'action ;

— 2° il peut y avoir une certaine obligation de tolérer l'erreur ou le mal, pour faciliter un plus grand bien. Simple application de la parabole de l'ivraie mêlée au bon grain.

Si le législateur est souvent désarmé devant le mal à empêcher, par contre les citoyens respon-

sables à différents titres peuvent beaucoup ; ils doivent prendre conscience de leurs responsabilités, se grouper (professions, associations familiales, etc.) et se tracer un programme commun de règles à observer, de fautes à proscrire [3].

* *

EPANOUISSEMENT DES PERSONNES UNION DES HOMMES

par le R. P. Varillon, S. J.

La méthode déductive s'offrait naturellement pour traiter ce sujet ; le R. P. en rejette les facilités. Crainte de rester dans un exposé théorique, sans prise sur la réalité. « Nous ne posons pas un problème, nous acceptons que la situation nous pose un problème, un nœud de problèmes. »

Ce serait rester dans l'abstrait que d'affirmer simplement l'ambivalence des techniques de diffusion et que « tout dépend de l'usage qu'on en fait ». Prenons-les comme les faits nous les présentent. Nous ne raisonnons pas sur le concept de « technique », mais sur des techniques « situées », et situées « dans un univers déjà dominé par la technique et dangereusement infléchi par l'usage qu'on en a fait ». Aussi ne présentent-elles pas seulement le « risque inhérent à leur ambiguïté, mais elles sont situées dans un monde qui glisse sur une pente. Et elles ont ceci de particulier qu'elles constituent la charnière entre la technique (de soi ambiguë) et la culture qui a le pouvoir de lever l'ambiguïté, soit en opérant le redressement nécessaire si elle est une culture authentique, soit en accélérant la chute si... elle n'a de culture que l'apparence ou le nom » (p. 162).

Quelle tendance va l'emporter ? Dans quel sens et comment agir ? La réponse à ces deux questions se dégagera de l'analyse de la situation.

1° *Le problème.* — L'homme est situé dans un monde de péché. Le R. P. utilisant les réflexions de Heidegger et de G. Marcel, nous dépeint l'homme de ce siècle comme un être superficiel, coupé de ses racines profondes, errant d'apparences en apparences, cherchant à étreindre la totalité de l'apparence, à défaut de *l'être*, dont il a perdu le sens. A ce niveau, la communication n'est plus que bavardage. Et le mythe, apparence de valeur, prend la place des valeurs authentiques (p. 164).

Cette chute de l'homme est accentuée par les techniques qui envahissent le monde moderne. Les hommes se partagent en deux catégories : ceux qui agissent ou exécutent au contact de la nature, et ceux qui préparent cette action en travaillant de loin sur des formules et des chiffres. Ceux-ci ont le *savoir ;* ceux-là ont le *sentir*. Mais ni les uns ni les autres ne possèdent à la fois le savoir et le sentir.

Or l'accélération et la complexité des techniques accroissent les spécialisations, coupent le technicien du savant, isolent les savants dans leurs spécialités. Bref, les « responsables » *savent* de moins en moins. — A l'autre extrémité, le rôle de l'exécutant est de plus en plus surveillance d'une machine, au lieu de la précédente manipulation qui le laissait aux prises avec la matière ; en lui s'émousse le *sentir*. Ainsi, non seulement il y a coupure entre les porteurs de valeurs complémentaires, mais les valeurs baissent. La culture est menacée de disparition.

Poursuivant sa pénétrante analyse, le R. P. montre cette conséquence : l'homme « n'est plus en situation de liberté », pas plus le technicien que le manœuvre. Le premier, qui appartient au monde des « responsables », n'a pas une fonction qui se bornerait à organiser l'utilisation de la matière. Ses décisions atteignent la sphère de l'humain, un monde qui ne se laisse pas réduire en chiffres. D'où son hésitation. Comment en sortir, sinon par prétérition de l'aspect humain des problèmes, — ou par transaction qui ménage sa conception ordinaire de l'ordre humain ? Y a-t-il alors liberté ? Non, répond le R. P.

« Vous n'êtes pas libres, parce que vous n'êtes pas disponibles ; vous ne voulez pas que soit sérieusement remis en question un ordre établi dont vous avez peine à concevoir qu'il soit un désordre, parce que vous ne le sentez pas humainement comme désordre, alors que vous le percevez techniquement comme ordre. Le réalisme qui fait votre force et assure votre pouvoir vous ferme au véritable esprit critique, je veux dire à la critique, au nom de l'esprit, de vos catégories familières, de votre propre histoire, et de l'histoire dont vous portez la responsabilité. Audace technique et conservatisme social vont souvent de pair. A cela rien de mystérieux. A la racine de cette mentalité, il y a l'esprit de richesse, au sens biblique, non point d'abord économique, du mot : le refus de se remettre radicalement et incessamment en question, en fonction du dessein de Dieu, qui est de justice et fraternité » (p. 167).

Passons du côté des exécutants, donc « irresponsables ». « Ils ne sont pas d'avantage en situation de liberté ; leur esclavage s'explique par l'ambiguïté du *sentir* quand il est dissocié du *savoir* et du *réfléchir* ». Rien de plus dangereux que la force du sentiment qui n'est pas contrôlé et rectifié par la raison. Le sujet devient la proie des mythes.

« Il faut donc arracher l'homme moderne à ces deux formes d'esclavage, le mettre en situation de liberté. Si l'on travaille à réunir, à faire se rejoindre en chaque personne les deux éléments de la culture que la civilisation technique tend à dissocier, on travaillera du même coup à unir les personnes entre elles ; car elles s'opposent dans la mesure où, comme on dit, elles ne parlent pas la même langue, en fait dans la mesure où elles ne possèdent de la culture que l'élément qui manque aux autres » (p. 169).

Le problème étant ainsi posé, l'ambivalence des techniques de diffusion prend une signification pré-

[3] Ces belles pages de théologie et de spiritualité se réfèrent sans cesse aux discours du Saint-Père, notamment discours à des Journalistes français (18 avril 1946), à des Journalistes suisses (14 avril 1946), américains (même date) : ces 3 discours dans *Doc. Cath.* de 1946, col. 419, 420, 421. — La même année, en juillet, sur la nécessité d'une presse libre (*D. C.*, col. 1383). — Discours de 1950 (col. 321), de 1953, aux Journalistes de la Presse étrangère (*D. C.*, col. 757) ; mai 1954, au Congrès Internat. de Presse catholique (*D. C.*, col. 773 et 779).

Nous signalons à la p. 155 une coquille, à propos de « la condamnation portée jadis par Pie IX, dans l'Encycl. *Quas Primas* » (contre une fausse conception de la liberté). Il s'agit vraisemblablement de l'Enc. *Quanta Cura :* cf. Denz.-Bann., n° 1690, ou dans « La Paix Intérieure des Nations », collection « Les Enseignements Pontificaux », n° 40.

cise : vont-elles accélérer le mouvement vers la dégradation et la dislocation de la société ? Peuvent-elles au contraire redresser la situation ? Pour cela, « sont-elles en mesure de donner un peu de *sentir* à ceux qui *savent* et un peu de *savoir* à ceux qui *sentent* » ? (ibid.).

2° *Possibilités offertes par les techniques de diffusion.*

1. Voici d'abord les *chances de réussite,* disons de culture facilitée et développée.

— *a*) Le nouveau langage de ces techniques, ou langage audio-visuel, est *à la portée de tous.* Il peut donc servir à rassembler dans une même culture la classe ouvrière et les milieux bourgeois. Cette espérance est appuyée par l'exemple du film célèbre, La Strada, « œuvre aussi universelle, aussi profonde, aussi significative qu'une tragédie classique ».

« Comment ne pas penser que devant ces images l'homme dit cultivé est à égalité avec celui qui est présumé ne l'être pas ? Devant un texte écrit ils seraient séparés, car les mots n'ont pour eux ni la même charge affective, ni la même résonance intellectuelle ; mais les voici réunis dans la salle obscure en face d'un même mystère, qui est le mystère même de l'homme émergé de l'animal et en qui Dieu habite » (p. 171)... « Fellini a parlé pour tous les hommes à travers le chiffre d'un langage nouveau » (ibid.).

Ce rapprochement ne signifie pas nivellement dans l'indifférenciation. Les spécialisations demeurent irremplaçables, mais elles sont vivifiées par un fond commun d'humanisme.

« Ce que certains projets de réforme de l'enseignement appellent le « tronc commun » — c'est-à-dire une formation commune pendant les quatre premières années de l'enseignement du second degré, de onze à quinze ans — les techniques de diffusion peuvent contribuer ensuite à le nourrir, à le vivifier, pour le plus grand profit de toutes les « branches » (p. 172).

— *b*) Les techniques de diffusion peuvent *rapprocher les classes sociales,* en rétablissant une communication entre les valeurs propres à chacune, entre le *savoir* et le *sentir.* On se connaît mieux, dès qu'on voit les conditions de vie concrètes des autres, qu'on entre dans leurs problèmes, qu'on a des occasions de sympathiser. « Or, c'est à ce plan du *sentir sympathique* que le cinéma, la radio et la télévision peuvent être de précieux instruments d'intériorisation réciproque » (p. 173).

2. *Risques de dégradation.* « Sur nos écrans, il n'y a pas que des *Strada* ou des *Sel de la Terre* ». Les moyens de diffusion peuvent se mettre au service des passions, des intérêts sordides. La tentation est grande « d'endormir les consciences plutôt que de les éveiller ou de les redresser... de donner ce qui plaît plutôt que ce qui grandit ». Déjà une abondante production insipide ou nauséabonde s'est déversée sur notre génération, et l'ampleur du mal arrache au R. P. cet aveu : « Notre inquiétude l'emporte sur notre espoir. »

Pourquoi cette prédominance de l'inquiétude ? D'un côté, explique-t-il, l'action divine dans les âmes se caractérise par « le secret, le silence ; la simplicité... », l'appel discret à la libre acceptation, à la libre réponse. En même temps, du dehors, l'homme est puissamment sollicité, entraîné, envoûté. « Le conditionnement de sa liberté est complexe, massif, géant ». Or c'est sur ce conditionnement qu'il faut agir pour libérer l'homme, permettre sa libre réponse à l'appel de Dieu.

« Mais plus lourd est l'appareil qui conditionne la liberté, plus pur doit être l'instrument de la libération. A parler franc, je ne pense pas que la radio et la télévision, la presse et le cinéma, puissent jamais échapper à une logique qui leur est immanente, et qui tend à produire par priorité une littérature de consommation et des œuvres de propagande. Nous avons une trop haute idée de la culture, en tant que nécessaire à l'action en général et à l'action apostolique en particulier, pour ne pas nous défier de techniques qui violent les foules plus souvent qu'elles ne respectent le mystère des hommes » (p. 177).

Cette pesanteur des techniques appelle, de toute urgence, un contre-poids, si l'on ne veut pas désespérer de la partie. Le R. P. indique brièvement deux plans d'action : pénétrer l'enseignement technique par un large courant d'humanisme ; développer dans les cercles d'études les méthodes qui unissent le *savoir* au *sentir,* c'est-à-dire conduisent aux sources doctrinales à partir des situations concrètes correctement analysées, situations où l'on redescendra, appelés par une vibrante sympathie et guidés par la doctrine et la connaissance des conditionnements de l'action.

3e Partie : **ORIENTATIONS**

LES COMPETITIONS DES GROUPES ET DE L'ETAT POUR LA MAITRISE DES TECHNIQUES DE DIFFUSION

par Jean RIVERO
Professeur à la Faculté de Droit de Paris

Liberté de pensée, liberté d'expression, liberté de la presse. Le XIXe siècle a lutté passionnément pour ces libertés. La lutte se présente comme une revendication de l'individu en face du gouvernement.

Le développement des techniques a changé la nature de la lutte et même son enjeu. Pour communiquer sa pensée avec l'ampleur nécessaire pour que cette expression ne soit pas vaine, il faut un solide financement. Dès lors les antagonistes ne sont plus des individus, mais des puissances économiques ou publiques. L'enjeu de la lutte est « la maîtrise de l'opinion ». Plus profondément l'enjeu, c'est nous-mêmes, si du moins nous entendons rester des hommes libres :

« ...car il s'agit de savoir si, au terme des débats des puissants, l'homme conservera la possibilité de se former à lui-même une pensée qui lui soit propre, ou si les mots et les images qui composent, quoi qu'il en ait, son univers, et qui l'imprègnent, et dont le harcèlement finit par s'imposer à lui, ne lui présenteront du monde que la vision voulue par quelques puissants, maîtres des techniques » (p. 182).

La compétition prend une allure différente selon les diverses techniques : presse, radio, ciné, etc. Les protagonistes qui s'affrontent sont les groupes d'intérêts (dont il a été longuement question à la Sem. Soc. de Rennes), groupes financiers ou groupes économiques, groupes représentatifs de milieux sociaux, d'opinions, de croyances, l'Etat enfin.

Parmi les solutions, tout a été essayé : totalita-

risme d'Etat, libéralisme, compromis entre les deux extrêmes. Toutes ces solutions se sont révélées imparfaites, avec un dosage varié d'avantages et d'inconvénients. L'A. pour être réaliste, préconise un « monument composite », c'est-à-dire des solutions diverses pour chacune des techniques envisagées. Ainsi s'exprime-t-il :

« Les trois objectifs en matière de presse et de cinéma me semblent être les suivants : d'une part, lutter contre toutes les tentatives monopolistiques ; d'autre part et surtout, permettre aux groupes d'opinion, par opposition aux groupes de finance, de conserver et d'accroître leur moyen d'expression ; enfin reprendre l'effort pour que les compétitions se déroulent dans un minimum de clarté, chacun étant tenu d'annoncer ses couleurs. »

« En matière de radio, le problème est différent : les groupes financiers éliminés du circuit par le monopole, il reste à assurer aux groupes d'opinion et, plus largement, aux groupes sociaux, la possibilité de s'exprimer dans le cadre du monopole » (p. 196).

Quelle que soit la forme institutionnelle adoptée, les mesures réclament l'appui de l'*esprit public* de la nation. On objectera que cet esprit public est lui-même façonné par les techniques de diffusion. C'est vrai en partie. Il est non moins vrai que presse ou cinéma sont obligés de compter avec les réactions de l'esprit public.

* *

LA PRESSE : *PROBLEMES ECONOMIQUES MISSION ET STATUT*

par Jean LECANUET, *agrégé de Philosophie vice-président de la Com. de Presse de l'Assemb. Nat.*

Le respect de la personne humaine fonde la mission et les responsabilités de la Presse. Pour garder sa légitime autonomie, pour s'affirmer comme sujet, la personne doit garder sa liberté de pensée ; ce qui suppose une liberté de connaître et donc d'accéder au fait. Exigence d'information. Pour accomplir sa mission, la personne doit pouvoir communiquer avec autrui : liberté donc d'expression et de communication. La Presse est au service de cette double exigence.

J. L. souligne l'importance actuelle du « droit au fait » ou droit à une exacte information, dans une fidèle expression du fait. Dans le monde moderne, les liens se resserrent entre les parties de l'univers et chaque individu peut ressentir la répercussion d'événements très lointains. Placé en démocratie, il est appelé à se prononcer ; il doit être informé. « Information et démocratie sont deux réalités solidaires ». Mais que serait un droit sans les conditions de son existence ?... Une liberté séparée des moyens de s'exercer ? Un leurre. D'où cette proposition qui sera développée dans le reste de la conférence :

« *Au même titre, sinon de la même manière que pour l'enseignement, l'Etat démocratique répondrait à sa mission d'information, non seulement en se refusant au monopole* (condition politique), *mais en donnant au pluralisme de la pensée les moyens nécessaires* (condition économique) *de connaissance* (droit au fait) *et d'expression* (communication des esprits).

Le droit d'informer est une exigence solidaire du droit d'être informé » (p. 204)[4].

[4] Ce passage est en italique dans le texte in-extenso.

La mission de la Presse, si elle veut garder sa noblesse, se définit en référence à ce respect de la personne et répond à sa double exigence : « le droit au fait et la communication des consciences ».

L'accomplissement d'une telle mission requiert des garanties, dans un ensemble de dispositions juridiques, difficiles parfois à préciser, parfois inefficaces, à compléter par une déontologie de la profession.

La question que pose J. L. est la suivante ; un tel Statut est-il suffisant « pour garantir à la Presse l'accomplissement de sa mission ? » Et il répond nettement par la négative. Les règles juridiques doivent être soutenues par des dispositions économiques. Sans cette base économique, assurée par un Statut spécial, vaine serait la garantie du Statut juridique. La liberté s'évanouirait. Quelques chiffres nous découvrent en bref la situation de l'entreprise de Presse.

« Les techniciens estiment qu'il est inutile de tenter l'aventure d'éditer un nouveau quotidien de Paris sans une mise, au départ, de plus d'un milliard de francs » (p. 210).

« La liberté de vivre pour un journal existant devient de plus en plus précaire. Un journal quotidien, bien administré, ne peut équilibrer son budget avec un tirage inférieur à 100.000 exemplaires et même, selon d'autres estimations, à 150.000 » (p. 211).

« (Pour le prix de vente de 15 fr.) il rentre en définitive au journal 8 fr. 70 par exemplaire vendu, contre 13 fr. 63 de dépenses. L'équilibre et le bénéfice de l'exploitation sont donc assurés par la seule publicité. »

« A l'exception des organes qui s'appuient sur un réseau de militants ou de sympathisants, la presse d'opinion est vouée à la disparition ou à l'assujettissement » (ibid.).

La liberté de la Presse a donc besoin d'être défendue contre la puissance de l'Etat, toujours tenté d'utiliser ce moyen de propagande, et actuellement, chez nous, contre les puissances économiques.

« Trop souvent le journal sera l'instrument de propagande, d'autant plus efficace que discrète, d'un groupement d'intérêts qui se sera rendu maître de l'entreprise ou qui exercera son action par les crédits de publicité, à moins qu'il ne recourre à des interventions indirectes sur les organisations annexes, telles que les agences d'informations ou de messageries » (p. 212).

Pour assurer la liberté, l'auteur préconise deux sortes de mesures :

— « la suppression des entraves économiques par une contribution de l'Etat, sans intervention du pouvoir ;

— la codification des responsabilités particulières de l'Entreprise de Presse » (p. 216).

Déjà la contribution de l'Etat est appréciable : par diverses exonérations ou tarifs spéciaux, elle est estimée à 25 milliards environ par an. Elle devrait être amplifiée en faveur de publications à faible ou moyen tirage, de manière à garantir à tous le droit à l'impression. Cette contribution économique implique, de la part de la Presse, l'acceptation d'une codification de ses responsabilités. L'Etat n'a pas à aider « un instrument commercial de profits », mais seule la Presse qui accomplit un « service d'intérêt public ». Son intervention doit permettre « le pluralisme d'expression, seul capable de contribuer à l'épanouissement de la personne humaine. »

Et le conférencier de conclure par cette importante déclaration :

« *Dans une démocratie, l'Information, comme l'Education, doit être pluraliste. La véritable laïcité de l'Etat consisterait dans les deux cas, à donner au pluralisme les moyens de s'exercer et aux libertés de s'épanouir dans l'enrichissement de la diversité.*

...L'Etat n'est neutre qu'en servant toutes les libertés, en refusant tous les monopoles, et d'abord les siens. Il doit mettre les moyens d'infrastructure qu'il possède et qu'il entretient, à la disposition des familles d'esprit.

Il n'est pas exclu que l'approfondissement du problème de l'Information permette de dégager, mieux que celui de l'Enseignement, encore cristallisé par les passions, une doctrine vraiment démocratique et sociale des libertés. Peut-être appartient-il aux hommes qui se réclament de l'esprit spiritualiste d'ouvrir les voies d'une économie humaniste, en montrant que le service des libertés ne peut pas être séparé de la promotion de la justice sociale » (p. 219-220)[5].

* *

LE CINEMA : *EXIGENCES CULTURELLES ET MORALES*

par Henri Lemaitre, *agrégé de l'Université membre du Centre Culturel du Cinéma*

Cette conférence, qui se recommande par sa précise information et ses larges aperçus, aidera le lecteur à donner au problème du cinéma sa dimension et son échelle. Plus d'une fois H. L. attirera notre attention sur nos échecs ou sur la faiblesse des résultats obtenus lorsque les faits ne sont pas envisagés à leur échelle exacte.

« Le cinéma a acquis d'emblée, en notre siècle, une dimension sociologique sans commune mesure avec les autres modes d'expression de l'esprit humain, artistiques ou non » (p. 225). Le cinéma a créée un homme nouveau, et « cet homme nouveau, qu'on peut appeler *l'homme filmique*, ne voit plus le monde, ne voit plus même la vie et les œuvres de l'homme comme les voyait *l'homme préfilmique* ». D'autre part, la zone de la conscience qui s'ouvre à l'homme s'est accrue, « événement d'une immense portée qui fait du cinéma une sorte de psychanalyse collective, spontanée et permanente » (p. 226).

[5] Dans *La Croix* du 6 avril 1956, Cl. Roffat reprenait avec insistance les suggestions de M. Lecanuet dans leur extension au problème scolaire. Volontiers nous y faisons écho : « Comment ose-t-on proclamer comme un principe intangible : « Aux institutions publiques, ressources publiques ; aux institutions privées, ressources privées » ? Et comment admettre qu'une aide financière de l'Etat soit digne de louange quand elle s'adresse à l'aviation ou aux sports, aux théâtres ou à la presse en tant qu'entreprises privées, mais exige la condamnation radicale de tous les républicains dès qu'elle empêcherait l'enseignement privé de mourir ? Serait-ce que par hasard cet enseignement qui groupe en France, dans les seules écoles catholiques, 1.500.000 élèves, instruits par 70.000 professeurs ou instituteurs, n'assurerait pas un véritable service d'intérêt public ? Mais quelle entreprise privée, actuellement subventionnée, peut se vanter de compter un aussi grand nombre d'adhérents ? Où serait-ce que les catholiques, en tant que tels, n'ont pas le droit au titre de Français ? Alors qu'on le dise clairement. Mais encore faudra-t-il nous expliquer à quel titre les écoles privées coraniques, ouvertes aux enfants arabes, sont subventionnées par l'Etat français ? Qui ne sent l'odieux d'une telle discrimination ? Les ressources publiques doivent aller à tous les serviteurs de l'intérêt général... »

Les problèmes d'ordre culturel et moral que pose le cinéma sont spéciaux, du fait de l'emprise de l'image mouvante ; elle tient aussi « à l'originalité psychologique de ses effets sur le spectateur ». Ces effets ont été décrits par le Saint-Père ; on ne peut mieux faire que de citer ce texte, à la suite de l'A. :

« *Si le spectateur demeure vraiment prisonnier du monde qui défile devant ses yeux, il est poussé à transférer d'une certaine manière son moi, avec ses dispositions psychiques, ses expériences intimes, ses désirs latents et mal définis, dans la personne de l'acteur. Durant tout le temps de cette sorte d'enchantement, dû en grande partie à la suggestion du protagoniste, le spectateur se meut dans le monde de celui-ci, comme si c'était le sien ; même en un certain sens et jusqu'à un certain point, il vit à sa place et comme en lui, en parfaite communion de sentiment ; parfois même, il est entraîné par l'action à lui suggérer des paroles et des expressions. Ce processus que les metteurs en scène de films modernes connaissent bien et dont ils cherchent à tirer profit, a pu être comparé à l'état onirique, avec la différence que les visions et les images du rêve jaillissent seulement du monde intime du rêveur, tandis que pour le spectateur elles proviennent de l'écran, de manière toutefois à en susciter d'autres plus vives et plus chères du plus profond de sa conscience. Il arrive souvent alors que le spectateur voit se réaliser, sous les images des personnes et des choses, ce qui ne s'est jamais produit dans les faits, mais ce qu'il a cependant plusieurs fois pensé profondément, désiré ou craint en lui-même. C'est donc avec raison que le pouvoir extraordinaire du film trouve son explication la plus profonde dans la structure intime du fait psychique, et le spectacle est d'autant plus attachant que le film en stimule d'avantage le processus* »[6].

Le Pape ajoute que l'emprise du film est dominante parce que les spectateurs ne savent pas conserver « l'énergie spirituelle, la réserve intérieure..., la capacité de se dominer et de se guider soi-même ». C'est à lui faire reconquérir cette possession de soi que s'appliquera une action éducative et positive.

Des mesures négatives ne sont pas à dédaigner. Dans quelle mesure sont-elles efficaces ? L'A. le montre en étudiant la censure de l'Etat et celle de l'Eglise, si différentes l'une de l'autre. Puis abordant l'action positive, il montre ses objectifs : atteindre l'industrie et le commerce du cinéma, de la production à la distribution, du studio à la salle de spectacle. Surtout cette action doit être éducative et viser à la formation des spectateurs.

L'éducation du spectateur devrait commencer à l'école. H. L. donne en exemple plusieurs réalisations de notre enseignement libre. « Il semble qu'en fait les risques du cinéma diminuent dans la mesure même où l'appréciation des œuvres est plus consciente et plus réfléchie... (C'est d'autant plus vrai) que la novicité d'un film est proportionnelle à la passivité du spectateur, et que la passivité du spectateur est elle-même au cinéma infiniment plus anarchique que celle dont bénéficient aussi le journal, le livre ou la radio » (p. 239)[7].

[6] Discours de Pie XII, dans *Doc. Cath.* du 10 juillet 1955, col. 836-837.

[7] On trouve aux Editions de l'Ecole (11, rue de Sè-

Pour les adultes, déjà les ciné-clubs ont donné de bons résultats. Mais ils n'aboutissent à donner une authentique culture qu'à deux conditions : une certaine homogénéité du public et la présence de cadres valables, « capables de maintenir le débat au niveau qui doit être le sien ». Ces cadres doivent eux-mêmes être formés : des institutions comme les centres culturels du Cinéma s'y emploient, mais doivent être développées (p. 241).

Formons donc le public. Car tout se tient. Des œuvres de haute tenue répondront aux exigences du public formé. « C'est une raison de plus pour intégrer le problème du cinéma au problème général de l'apostolat moderne, et de le considérer comme un cas particulier du vaste problème que pose le redressement de la civilisation contemporaine » (p. 242).

* *

ESPRIT ET ORGANISATION DE LA RADIO-TELEVISION

par le R. P. Pichard, O. P.
Conseiller religieux du Comité Français de la Télévision

« Quel type d'organisation est-il préférable d'adopter pour maîtriser l'usage d'une radio et d'une télévision, dont l'expansion » est si impressionnante par sa rapidité ? Nous sommes surpris d'entendre poser une telle question. « Depuis dix ans la R.T.F. nationalisée n'a pas été pourvue de statuts ». Situation anormale et qui est pourtant la réalité. Du moins si les statuts ne sont pas encore fixés, une belle tâche s'offre à ceux qui peuvent contribuer à leur élaboration. Comment concevoir l'organisation de notre Radio-Télévision ? Les suggestions que nous présentera le R. P. procéderont d'une réflexion sur « l'esprit » de ces nouvelles techniques.

Une première partie de la conférence est consacrée à l'exposé des institutions qui déjà fonctionnent ou s'ébauchent dans d'autres nations : R. T. financée par la publicité (type U.S.A.) ou R. T. excluant toute publicité (type B.B.C. anglaise). L'A. pèse le pour et le contre. Il met en garde contre les séductions d'une liberté, dont le nom dissimule les dictatures de l'opinion ou de l'intérêt mercantile. Un exemple vécu montre que la nationalisation peut garantir la moralité, alors que la libre concurrence cède à l'exploitation des bas instincts :

> « Lors de catastrophe des 24 heures du Mans, les caméramen de la Télévision Française avaient filmé non seulement l'explosion de la Mercédès, mais toutes les scènes atroces qui ont suivi. La pellicule a été amenée, développée et montée dans la nuit à Paris. Le directeur des programmes, M. Jean d'Arcy, a assisté lui-même à ce montage. Il n'avait donné qu'un seul mot d'ordre : « Pas un cadavre. Pas un blessé ». Il a fallu de longues heures de travail pour couper dans la pellicule ces scènes d'horreur. Mais avec beaucoup de tact, la Télévision française a fait son devoir d'informateur en ne présentant que l'essentiel de l'événement. Elle était d'ailleurs seule à en donner une version aussi parfaitement objective. Dans les jours qui ont suivi, nous avons vu une certaine presse quotidienne et une certaine presse hebdomadaire jouer à fond des photographies horrifiques et miser sur le sang pour se vendre mieux » (p. 249-250).

On peut craindre, non sans raison, la dictature de l'Etat. Mais « il ne faut pas confondre Radio d'Etat et Radio nationalisée ». Les statuts de cette dernière peuvent assurer son indépendance, tout en assurant le contrôle de la Nation (p. 251).

Dans la deuxième partie, la plus originale, consacrée à la « spécificité » de la Télévision, le spécialiste qu'est le P. Pichard nous aide à découvrir un monde nouveau. Trop facilement le profane n'y verrait qu'une Radio perfectionnée et agrémentée par le soutien du cinéma à domicile. Songe-t-on à l'influence économique de la Télévision ? Les professions commencent à découvrir que ses émissions offrent les avantages d'un « salon des Arts ménagers, d'une Foire de Paris, d'un Salon de l'Automobile, permanents, à domicile... » (p. 254).

En même temps, la R. T. se porte au devant des professions. Elle est une telle dévoreuse de spectacles que ni le cinéma, ni le théâtre, ni les variétés, ne lui offrent de ressources suffisantes pour ses programmes. Aussi demande-t-elle aux professions des reportages adaptés au grand public : la Régie Renault, une caserne de pompiers, le Centre atomique de Sarclay s'ouvrent à nous, nous révèlent leurs activités, en mettant à notre dispositions les explications des ingénieurs et les démonstrations des ouvriers.

Dans le même esprit la R. T. a organisé deux séries d'émissions : « *Face à l'opinion* » et « *Faisons le point* ». Dans la première, nous assistons à un interview, au cours duquel un ministre expose un des points de sa politique devant des journalistes représentatifs de divers courants d'opinion. Dans la seconde, un débat sur un sujet d'intérêt commun est porté au domicile du téléspectateur. Un exemple :

> « Dans le débat proposé par la télévision sur l'alcool, nous avons assisté à une petite scène de mœurs (une véritable fable de La Fontaine) qui aurait été fort amusante si la situation qu'elle révélait n'avait été aussi tragique. Le médecin chargé d'une enquête sur la santé nationale venait de citer des chiffres et des faits. Le représentant des viticulteurs, assis à côté du représentant des bouilleurs de cru, prit la parole : « Ce que vous venez de dire des dangers de l'alcool vaut, en effet, pour les bouilleurs de cru, mais cela ne saurait s'appliquer aux producteurs de vin. Car chacun sait que le vin est excellent pour la santé ». « Pardon, répliquait le médecin (et nous avions quelques raisons de croire à son désintéressement) à partir de telles quantités, le vin produit les mêmes ravages que l'alcool. »
>
> A voir ces réactions, il paraissait peu probable que l'opinion du médecin avait des chances de passer dans les journaux locaux des régions betteravières, vinicoles ou des bouilleurs de cru. Or il y va de la santé de l'ensemble du pays. Il y va aussi de sa vigueur économique... » (p. 259).

Et le R. P. pouvait conclure : « Il faut veiller aux statuts qui seront donnés à notre Radio-Télévision dans la mesure où elle est le moyen le plus efficace dont la nation dispose pour construire une politique du bien commun contre toutes les féodalités des intérêts particuliers » (p. 260).

Cet exemple, et bien d'autres établissent, par comparaison avec la presse, le livre, la radio, le

vres. Paris) un *Précis d'Initiation au Cinéma* (pour les classes de Troisième à la Philo.), dont l'auteur est le spécialiste bien connu, Henri Agel.

cinéma, que la télévision est un instrument d'information et de culture incomparable : « *Toute la nation est appelée à enseigner toute la nation* » (p. 257). Et dans cette universalité de l'information, la liberté se trouve mieux garantie que dans les exposés partiels et partisans de la presse ou du cinéma, mieux aussi que par la radio, qui reste une tribune inaccessible à beaucoup de travailleurs ou de techniciens (s'ils ne savent pas manier la parole) et dont les auditions (sauf en musique ou poésie) donnent moins que l'image visuelle.

Il est donc d'une extrême importance de veiller à la préparation des statuts de la R. T. Les répercussions économiques ne sont pas à négliger. Combien plus l'enjeu spirituel doit attirer notre attention : la liberté, l'âme commune de la nation. Déjà (en 1954) certaines associations réclament le rattachement de la R.T.F. au ministère de l'Education Nationale. Une autre tendance se dessine dans la grande presse, menacée de la diminution de ses rssources publicitaires : tendance à s'assurer le contrôle de la R. T.

Mais si l'on veut tenir compte de la spécificité de la télévision, l'orientation qui est suggérée est que le contrôle de cet organe ne peut appartenir ni à un seul ministère, ni à une profession privilégiée. « Entre les intérêts privés et la R. T. nationalisée, il faut inventer l'échelon intermédiaire qui permettra à toute la nation d'enseigner toute la nation » (p. 267). Dans cette institution devraient être représentés non seulement les grands intérêts économiques, mais aussi toutes les familles spirituelles.

Il en découle cette conséquence, qui rejoint la conclusion de M. Lecanuet à propos de la Presse : la nation est dès lors amenée « à revoir la notion de laïcité de l'Etat » (*ibid.*).

* *

LES TECHNIQUES DE DIFFUSION DE L'ENFANT

par Elisabeth Gerin, *diplômée d'E. S. de Philo. et Conseiller d'Orientation Professionnelle*

Tout éducateur suivra avec intérêt l'étude, si avertie de la psychologie de l'enfant et si solidement documentée de Mme E. G. Obligée de se limiter, son étude considérera l'enfant jusqu'à 14 ans et pas au-delà. Voilà donc le petit bonhomme aux prises avec les techniques de diffusion : est-ce seulement pour se distraire et s'amuser ? N'est-ce pas aussi pour élargir le cercle de ses connaissances et préparer sa vision, disons plus justement sa conception du monde et de l'univers ? Sans doute, au-delà de l'enfance, la vie suivant son cours, son jugement se modifiera ; mais c'est sur cette première conception « que s'appuieront les découvertes et les mises au point de l'avenir » (p. 269).

1° *Chiffres révélateurs.* — Dans la société moderne, les techniques modernes ne saisissent pas seulement l'adulte ; l'enfance y est largement soumise. Des faits et des chiffres sont révélateurs. Pour les apprécier et procéder par ordre, il faut distinguer les productions spécialisées pour l'enfant et celles destinées aux adultes.

Dans la première catégorie, viennent les émissions de radio et télévision destinées à la jeunesse. Mises à part les émissions pédagogiques proprement dites, elles atteignent « un public très restreint : 1 % environ des enfants en âge d'aller au cinéma ». « Par contre 136 publications... sont vendues à 20 millions d'exemplaires chaque mois ».

Dans la deuxième catégorie, il est difficile d'apprécier dans quelle proportion les enfants lisent les journaux d'adultes, écoutent les auditions radiophoniques. Tout dépend des parents. Mais combien de parents se soucient de la présence de l'enfant ? Le cinéma donne lieu à des constatations plus précises. Il est établi que « dans les milieux urbains, les 3/4 des enfants de plus de 10 ans vont au cinéma une fois par semaine ; 1/4 de ceux-ci environ plus d'une fois ; 9 à 10 % seulement ne s'y rendent que très rarement ou jamais » (p. 270-271).

Ainsi l'enfant, et ce fait mérite attention, est fréquemment amené « à s'adapter à des productions qui ne lui sont pas directement destinées ». En outre (et toute une partie de cette conférence le met en lumière) illustrés et cinéma exercent vivement leur attrait sur l'enfant, tant ils sont adaptés à sa psychologie : goût du rêve et de l'évasion, réceptivité particulière au son et à l'image ; la carence d'autres moyens de détente intervient aussi : les organisations de loisirs sont en effet insuffisantes... pensons au scoutisme qui manque de cadres, ou aux patronages qui en certains endroits ont été trop facilement sacrifiés. Comment meubler les heures vides ? sinon par la facilité qu'offrent illustrés, ciné, radio...

Une douloureuse situation sociale explique souvent que l'enfant est livré littéralement à leur influence. « L'exiguïté du logis ne permet pas le repos de tous, le dimanche, à moins que l'enfant ne se plonge dans la lecture, n'importe laquelle, d'hebdomadaires captivants — ou bien ne libère de sa présence des parents avides de calme. Mais alors (et je m'appuie sur les résultats d'une enquête faite dans les milieux populaires de Paris), les parents préfèrent l'envoyer voir un film, même mauvais, que de le sentir traîner dans les rues, regarder les affiches suggestives, céder à l'attrait de rencontres équivoques. « On sait où il est », calme leurs craintes » (p. 274).

2° *Ce qui est montré à l'enfant.* — Si parfois moraliste a pu mériter le reproche de confondre ses craintes avec la réalité, ou du moins de les faire intervenir dans son interprétation, Mme G. en est bien préservée par l'objectivité de son exposé. Celui-ci traduit impartialement l'apport des techniques de diffusion « au cours d'une même semaine de mars 1955 ». L'enquête a porté sur la presse enfantine, sur le cinéma (précisément sur les films auxquels pouvaient assister des enfants dans le 19e arrondissement de Paris), sur les émissions radiophoniques. Au regret de ne pouvoir détailler les résultats de cette enquête (p. 275 à 277), nous en livrons la conclusion à la réflexion de nos lecteurs :

« Que pouvait donc découvrir du monde, au cours de cette semaine, un enfant qui aurait eu comme source unique d'information le seul apport des techniques de diffusion ?

Sans aucun doute, une image de la nature et de la vie des nations, une initiation par la radio et l'actualité cinématographique aux événements contemporains... et tout le domaine de l'art.. ; — mais aussi une description d'événements tronqués, faussés dans leur perspective ; une vue factice de l'homme livré à ses passions et trop souvent isolé (dans les publications pour enfants ou sur l'écran) de toute vie professionnelle réelle ou contexte social, s'imposant à l'intérêt du spectateur ou du lecteur par ses qualités d'ordre physique, sa beauté, son élégance, sa force brutale, ou des caractéristiques douteuses : aventuriers, criminels ; homme présenté, suivant son milieu ou son pays, en des types stéréotypés, reflets de préjugés...

Et c'est ainsi, il ne faut pas se le dissimuler, que, soit en raison de la production elle-même, soit parce qu'il n'a pas encore le recours à l'expérience, ou la possibilité d'exercer son jugement à bon escient, l'enfant, livré sans contrôle et sans formation aux techniques de diffusion, court le risque de pénétrer dans un monde factice, en marge du vrai, à la fois irréel et cynique » (p. 277-278).

3° *Influences et réactions de l'enfant.* — Pour être juste, il ne suffit pas de relever exactement l'action qu'exercent les techniques de diffusion ; il faut apprécier leur influence réelle. L'enfant en est-il marqué ? ou l'influence est-elle négligeable, restant « du domaine du jeu, sans répercussion profonde sur sa personnalité » ? M^me^ G. va répondre à cette délicate question en tenant compte « des moyens de suggestion propres à chaque technique » et de « la façon dont réagit l'enfant ».

Des recherches sont poursuivies dans différents pays pour déterminer les modifications introduites dans l'organisme, dans le psychisme, dans l'état d'âme de l'enfant par chacun des moyens audio-visuels, auxquels il est soumis. Les résultats, pour être encore incomplets, rejoignent et renforcent les observations et les avertissements des moralistes.

L'enfant ne réagit pas comme l'adulte, avec un jugement formé. Sa réaction procède d'un choix de certaines images ou situations privilégiées et d'une organisation de ces images selon une création personnelle. Ce travail obéit aux lois psychologiques de l'identification.

L'enfant projette dans son héros ses aspirations insatisfaites et adhère à son comportement comme s'il était le sien, transposant dans une réalité immédiate les situations irréelles...

(Ces lois encore mal connues) traduisent un fait : l'enfant trouve dans le film ou l'hebdomadaire une possibilité de se dépasser lui-même dans le bien comme dans le mal ; cette possibilité vécue dans l'instant transforme, par résonance, son véritable moi. Et cela confère au film, à l'hebdomadaire, par ce pouvoir qui leur est dévolu de façonner une conscience d'enfant, leur véritable grandeur et leur responsabilité... » (p. 28).

On a prétendu que le film ou l'illustré malsain n'exerçait son influence démoralisante que sur des enfants déjà perturbés. Si cette assertion contient une part de vérité (confirmée par la clientèle des tribunaux d'enfants), elle ne doit pas faire méconnaître que l'équilibre d'un enfant est fragile, et que cet équilibre est sans cesse remis en question au cours de son développement.

« Des enquêtes récentes sur les réactions de l'enfant au cinéma nous ont révélé qu'un enfant réagit au film en fonction de son âge ; qu'un gag qui fait rire les plus âgés, laisse indifférents les plus jeunes, inquiète ou apeure les petits. Et de même, dans l'ordre des sentiments, chaque enfant ne peut accéder sainement à certaines découvertes qu'en fonction de son développement mental et affectif. Une initiation prématurée à l'angoisse, à la violence, à l'amour, risque de le perturber profondément.

Car, si l'enfant a droit à la vérité, ce n'est pas à une vérité adaptée à son état d'enfant, mais à celle qu'il est capable d'assimiler, à chacune des étapes de son évolution » (ibid.).

Sans doute l'enfant doit être initié au monde dans lequel il est appelé à vivre et où il rencontrera le vice, la violence, la souffrance, la mort. « Mais ces découvertes doivent venir à leur heure, lorsque l'enfant intellectuellement et affectivement est apte à les assumer. Et il ne faut pas oublier, d'autre part, que l'horrible, le sadisme, certains états, celui de l'homme avili ou d'un monde dégradé, ne doivent jamais lui être présentés » (p. 282).

Outre ces cas, tragiques parfois, M^me^ G. révèle enfin le danger constant qui résulte « d'une information faussée sur le monde et la vie » et qu'elle décrit en ces termes : « cette lente transformation d'une personnalité d'enfant qui se modèle sur des images factices et cette évasion excessive hors du réel, qui devient si vite une fuite des responsabilités à la fois devant la vie et devant les hommes » (*ibid.*).

4° *Au service de l'enfant.* — L'enfant a besoin d'être protégé : la famille doit savoir assumer ses responsabilités ; l'Etat également (lois sur la presse enfantine, lois interdisant certains films aux mineurs, etc.). Plusieurs organismes mettent à la disposition des familles et des éducateurs une information et des conseils leur permettent de mieux remplir leur devoir.

On ne peut néanmoins s'en tenir à une attitude négative. Les techniques de diffusion offrent des moyens précieux de formation, si elles sont judicieusement utilisées. En élargissant progressivement les centres d'intérêt de l'enfant, en lui présentant des vues exactes sur le monde et ainsi en développant « son goût spontané du précis et de l'authentique », en suscitant sa sympathie pour autrui, « son goût de l'action et son respect de la vie sous toutes ses formes », elles le préparent à son entrée dans la vie. Elles peuvent lui apporter la révélation lumineuse et exaltante de la beauté artistique et de la beauté morale.

Cette formation doit être adaptée, progressive. Une fois de plus M^me^ G. y insiste, avec les précisions que fournit la pédagogie actuelle (conclusions concordantes des études de MM. Heuyer et Zazzo, et autres études sur la presse enfantine) :

« *Jusqu'à 7 ou 8 ans* d'âge mental, l'enfant n'est accessible qu'à l'image : c'est pourquoi celle-ci, dans les histoires à bande, comme sur l'écran, exerce une telle influence sur lui. La présentation d'un geste, spécialement en gros plan, n'a d'autre signification que le sentiment non nuancé qu'il traduit : violence, horreur, pitié... *A partir de 9 ou 10 ans,* l'enfant peut suivre l'enchaînement des images, donc comprendre l'histoire racontée. C'est le thème de celle-ci sur lequel se fixe son intérêt. Ce sont, à cette étape de son évolution, la suite du récit et ses incidents qui importent. C'est pourquoi il faut éviter les détails qui effraient, les situations imprécises sur lesquelles l'imagination peut broder, toutes les présentations histo-

riques ou scientifiques erronées. — Elles deviennent moins graves, les unes et les autres, quoique toujours regrettables, *vers 12 ans*, puisque l'enfant normalement doué, peut alors comprendre la signification exacte d'une histoire, la leçon qu'elle implique par delà les faits racontés, devenus secondaires. Et c'est la solution des problèmes qui va importer, beaucoup plus que les aspects moralisateurs du récit, en tenant compte toutefois que la solution n'est pas uniquement dans « la fin d'une histoire », mais dans son déroulement: le triomphe du policier sur le gangster, souhaitable en soi, n'a de valeur que si les moyens employés pour assurer ce triomphe sont compatibles avec les exigences d'une conscience saine » (p. 290-291).

S'adapter à la jeunesse, c'est tenir compte non seulement de sa capacité intellectuelle, mais aussi de « certaines attitudes psychologiques » qui lui sont propres :

« son besoin de précision, car le support du réel est nécessaire à son imagination ; son goût du réalisme et de l'authenticité, son attrait pour le dynamisme et le mouvement ; et tenir compte enfin de sa soif de justice et de son optimisme foncier : l'enfant, surtout le plus jeune, qui ne supporte pas d'être écrasé par les événements, exige une issue heureuse aux aventures les plus tristes » (p. 290).

On retiendra l'indication finale sur la nécessité d' « une conception adaptée de l'éducation, plus que jamais axée sur la confiance parents - enfants et sur le sens d'autrui ».

Combien de parents sont effrayés en constatant leur impuissance à contrôler toutes ces voix qui parlent à leurs enfants, toutes ces influences qui pétrissent leurs âmes ! « C'est en créant au foyer un climat d'intimité que l'enfant se libérera, s'il y a lieu, de découvertes ou même d'étonnements trop lourds à porter. Et c'est ce climat qui permettra les conseils de prudence, les interdictions fondées, les suggestions bien accueillies, une formation du jugement à l'aide d'entretiens familiers » (p. 294).

Une éducation soucieuse de développer le sens d'autrui préparera l'enfant à prendre sa place dans ce monde qui se découvre à lui, pour y réaliser à son tour son beau métier d'homme, sa vocation d'enfant de Dieu.

* *

INCIDENCES SUR DES PROBLEMES ACTUELS

Problèmes coloniaux

M. Robert Delavignette, Gouverneur général de la France d'Outre-Mer, étudie la rencontre des techniques de diffusion avec les civilisations des « populations inégalement évoluées ». En fait son étude se limitera aux populations négro-africaines qu'il connaît plus spécialement. Quelle place y occupent presse, ciné, radio ? Comment réagissent les populations ? Nos techniques de diffusion sont-elles des instruments de culture, de connaissance mutuelle et d'amour ? Cette dernière question reste en suspens ; si elle n'aboutit pas à une réponse, comme on l'aurait souhaité, elle prépare le terrain à de nécessaires enquêtes et indique dans quel esprit ces enquêtes devraient être menées.

Communauté internationale

Plusieurs cours ont déjà fait entrevoir l'influence des techniques de diffusion pour l'édification d'une communauté internationale. M. Dubois-Dumée, rédacteur en chef des « Informations Catholiques Internationales » se propose d'étudier ces rapports. Malgré les liens qu'elles sont susceptibles d'établir et cette sorte d'ubiquité qu'elles confèrent à l'homme moderne, les techniques de D. ont-elles d'avantage contribué à rapprocher ou à séparer ? Le conférencier analyse les causes des néfastes divisions qu'il faut déplorer ; puis il présente ses suggestions pour infléchir la situation dans le sens de la paix.

Education du sens critique

Ce sujet est justement dévolu à un critique littéraire, M. Luc Estang. Sur un terrain qui n'est plus celui de la littérature, le critique littéraire vient au secours de la pensée. C'est elle qui est menacée d'engourdissement par « mithridatisation ». La pédagogie du sens critique suivra la méthode qui donne de si bons résultats dans le domaine artistique et littéraire : celle de la comparaison. Elle aboutit à la « démystification ». Ciné-clubs, téléclubs continueront dans ce sens leur action formatrice. L'A. introduit un beau plaidoyer pour la *lecture*. Tandis que les techniques plus récentes déversent, avec le flot de leurs informations, la connaissance des faits, l'imprimé, avec un certain recul sur l'événement, devrait apporter la signification des faits. Dans notre civilisation, envahie par la technique, « la pensée aura toujours besoin du véhicule où elle se meut le plus à l'aise, d'où elle n'a cessé de prendre essor en se stimulant elle - même : l'imprimé. C'est par la lecture que l'esprit critique s'éduquera et apprendra à demeurer vigilant, face à ce qui l'endort dans les techniques modernes de diffusion » (p. 350).

La participation populaire à la culture

M. Henri Théry, secrétaire général du Bureau d'Information et de Liaison sociales, se demande si les masses populaires vont enfin accéder à la culture. D'abord que faut-il entendre par « culture » ? Après cette première mise au point, H. T. expose dans quelle mesure y participent actuellement les milieux populaires. A la frustration dont ils ont souffert pendant longtemps, que de virtualités contiennent les nouvelles techniques ! Sans doute, mais à certaines conditions. « Ces virtualités, pour être exploitées, supposent déjà une certaine culture, complétée par une initiation au langage et au mode d'expression qu'utilisent ces techniques ». Les orientations qu'indique le conférencier sont appuyées sur les heureuses initiatives de la J.A.C. et de la J.A.C.F.

* *

LES TECHNIQUES DE DIFFUSION ET L'APOSTOLAT MODERNE

par R. P. Gabel
Rédacteur en chef de « La Croix »

Au cours de cette Session, on a entendu émettre un doute sur l'aptitude de nos techniques à servir l'action apostolique (p. 177). Cette inquiétude le R. P. Gabel la partage :

« L'acte de foi par lequel nous donnons notre adhésion au message évangélique est un acte surnaturel,

une grâce de Dieu ; il est naissance à l'Etre intime de Dieu et au mystère de son amour pour les hommes. Il ne faut donc pas s'attendre à ce qu'il soit comme sécrété par nos techniques » (p. 381).

Constatant l'usage dépravé que l'on fait de ces techniques, « dans une perspective de masse », « arrachant l'homme à l'intériorité », il se demande comment elles pourraient « préparer la naissance et favoriser le développement de la foi chez les auditeurs et les spectateurs ». En conclura-t-on au rejet de ces techniques pour l'œuvre apostolique ? Non, mais à « exiger qu'elles soient toujours utilisées dans le respect de la fin poursuivie ».

En tout cas, comment ne pas en tenir compte ? Elles imposent en effet de nouvelles conditions à l'apostolat. D'autres facteurs, il faut le reconnaître, interviennent pour façonner l'homme moderne ; mais ce sont elles qui « ont amplifié l'action des autres facteurs dissolvants ou créateurs ». Au surplus, elles offrent à l'apôtre de nouveaux moyens d'expression ; peut-il les négliger ?

1° *Conditions nouvelles d'apostolat.* — On peut le déplorer, mais le fait s'impose : les techniques de diffusion façonnent la mentalité de l'homme moderne. Or c'est cet homme que nous devons évangéliser et sanctifier.

« Une enquête de l'UNESCO révèle que de nombreux individus ont une capacité moindre de concentration mentale à cause de l'écoute systématique de la radio, et plus précisément de la succession trop rapide et du rythme alterné des programmes » (p. 382). Cette tendance à l'instabilité, à l'aliénation, à la dépersonnalisation, ne favorise pas l'acquisition ou la vie de la foi.

La sociologie religieuse a mis en relief ce facteur de déchristianisation : le déracinement. On l'entend habituellement du transfert d'un sujet hors de son cadre géographique et social. Il y a aussi un autre déracinement pour beaucoup de nos contemporains :

« Jour après jour, sans même qu'ils s'en aperçoivent, le terreau dans lequel, par mille radicelles ignorées, ils s'alimentaient, est emporté. Lente et inexorable érosion... Par le son, l'image, l'article, une autre terre est charriée, d'autres pensées, d'autres mœurs, d'autres coutumes. On est, sur les lieux mêmes de son existence, jeté hors des cadres tutélaires et des formes traditionnelles de sa foi. »

Cependant l'apport des techniques de diffusion ne s'inscrit pas uniquement en négatif. Le P. dresse le tableau de leur apport positif : les exigences qu'elles ont développées parmi nos contemporains et même parmi les meilleurs de nos chrétiens. Exigences esthétiques, qui demandent à être satisfaites aussi bien « dans la Maison de Dieu, son cadre, sa liturgie ». Mentalité critique, qui ne signifie pas nécessairement scepticisme, mais plutôt exigence d'authenticité et de pureté dans la transmission du message évangélique. Sens de l'universel et de la solidarité humaine, qui appelle son achèvement dans la communion du Corps Mystique.

Cet homme moderne que nous avons à évangéliser est à considérer dans son milieu social. Désormais tout est ouvert à tout. « *C'est la fin des mondes clos* ». Que l'on considère la paroisse, la famille, l'école ou le patronage, « plus de milieu préservé » ! Cette constatation nous oblige à ajuster notre pastorale :

« Notre objectif premier sera donc de préparer les chrétiens à bien retrouver, situer et formuler en termes appropriés l'essentiel de leur foi et à les aider aussi à réagir devant toute la vie dans la lumière et selon les exigences de la foi.

...La foi d'un chrétien ne sera plus sauvée par une pastorale de préservation ou de ségrégation, mais par une éducation de la liberté et des consciences » (p. 386).

Quel que soit donc l'apostolat que l'on exerce, ces conditions s'imposent. Envisageons maintenant le cas spécial où le prêtre est appelé à parler à la radio. Chance inespérée de propager la Parole de Dieu. A quelles conditions réussira-t-il ? Qu'il songe d'abord à son auditoire immense, divers, ignorant ou éclairé, sympathique ou méfiant tout autant que curieux. La règle n'est-elle pas de « tenir compte de ce que les hommes peuvent supporter et assimiler quand ils utilisent ces techniques ? » Est-ce à l'heure du ménage matinal, durant le repas de midi, dans le calme ou la fatigue de la soirée ? Etre compris du plus grand nombre conduit à « chercher une sorte d'éducation de base religieuse..., une nouvelle catéchèse prébaptismale pour ces millions d'hommes avec lesquels l'Eglise prend contact, qui n'ont pas reçu le baptême ou n'ont jamais vécu le baptême un jour reçu ? »

Cependant pas de minimalisme. A l'écoute se trouvent aussi des âmes avides de nourriture substantielle. Il ne faut pas décevoir leur faim spirituelle.

Et quel sera le sujet de ces entretiens, si l'on ne veut pas que le Message glisse sur leurs vies comme paroles curieuses, mais sans portée ? « Traiter les vrais problèmes, c'est-à-dire donner la réponse chrétienne aux problèmes qui préoccupent vraiment les hommes » (p. 389).

« Il importe que l'Evangile leur apparaisse toujours comme une lumière dans leur existence : la vérité proposée doit correspondre à un problème réel de leur vie et leur être immédiatement assimilable. Il importe donc, là plus qu'ailleurs, que nous soyons solidaires de *toute* justice et de *toute* vérité, que nous nous intéressions à *tous* leurs problèmes : le chemin le plus droit et le plus sûr pour amener les hommes à se déclarer chrétiens, c'est de les aider à juger et agir en chrétiens » (p. 390).

Ces fermes conseils débordent, on le sent bien, le sujet du R. P. ; toute notre prédication (sans méconnaître son genre propre) ne doit-elle pas être animée par cette préoccupation ?

2° *Les moyens nouveaux.*

— *a*) L'opinion publique. — Elle est une puissance avec laquelle il faut compter. L'Eglise le sait, et par la bouche du Saint-Père, elle trace notre devoir : « *Cette opinion veut et doit être éclairée, non pas contrainte, ni séduite, ni trompée* » (cité p. 392).

Le R. P. nous fait sentir l'importance de cette pénétration de l'opinion par cet exemple :

« Le Pape et les évêques nous ont rappelé bien souvent la doctrine catholique de la paix, de la justice sociale, des libertés de la personne en face de l'Etat totalitaire. Mais nous le sentons bien, cette doctrine ne deviendra rayonnante et efficace que du jour où elle

sera devenue l'opinion publique. C'est-à-dire quand la majorité des chrétiens se seront assimilé cette doctrine, jugeront tout en fonction d'elle et chercheront à la faire triompher dans les situations concrètes » (ibid.).

Or ce sont les techniques de diffusion qui façonnent l'opinion. Raison de les utiliser de notre mieux. Si l'école assure l'éducation de l'enfant, il y a désormais une école de l'adulte et qui agit puissamment sur sa mentalité. On sait quels sacrifices les catholiques de France s'imposent — et à juste titre — pour leurs écoles. Par contre, « nous demeurons insensibles à cette ascendante laïcisation et quotidienne déchristianisation qui s'opère par la Presse, la Radio, le Cinéma, la Télévision. Notre incurie et parfois nos propres mains démolissent, à l'âge adulte, ce que nous avons péniblement construit pour la jeunesse ».

Cet avertissement est bien fait pour réveiller notre zèle pour l'apostolat de la presse, et, dans la mesure du possible, l'apostolat du ciné et de la radio-télévision.

— *b*) Le règne de l'image, le monde du concret. — Nous nous trouvons devant un fait : les moyens de diffusion les plus attirants sont les moyens audio-visuels. Leur influence, nous l'avons vu, a modifié la présentation et le fond des journaux. Il faut le savoir et utiliser cette sensibilité au concret, comme le Christ utilisait le goût de ses auditeurs pour le langage imagé des paraboles. Toutefois, soyons avertis de leurs limites. L'utilisation indiscrète de l'image entraîne deux dangers : « perte du sens du sacré et viol des consciences » (p. 396).

— *c*) Méthode d'utilisation. — Chaque technique est un outil ; son emploi obéit à des lois qui lui sont propres. Chacune peut rendre service à l'apostolat ; ce service est conditionné par sa nature. Son service sera donc très relatif ; il ne faut pas lui demander ce qu'elle ne peut pas donner.

Le R. P. utilisant sa compétence de journaliste, illustre ses affirmations en parlant spécialement de la presse.

Que demande-t-on à la grande Presse ? L'information. « Le journal doit dire tout ce qui se passe dans le monde. Si l'on ne comprend pas cette exigence et si l'on n'accepte pas de s'y soumettre, il vaut mieux consacrer ses soins, son temps et son argent à autre chose qu'à une œuvre vouée d'avance à l'échec » (p. 399). Le journal renonce-t-il alors à la mission de répandre la doctrine ? Non certes. Mais la *formation* qui reste son objectif apostolique se donnera par l'*information*, « par les faits, à l'occasion des faits, de toute l'actualité religieuse ou profane, dans tout ce qui arrive chaque jour : une grève... un procès, un scandale, un congrès, une compétition sportive... une découverte scientifique, etc... »

Le journal s'acquitte de ce rôle dans la limite de ses possibilités ; mais son action va plus loin. N'est-il pas au service de tous les apôtres ? Il les met « à l'écoute du monde » et leur permet de « situer leur pastorale ».

A l'égard des techniques modernes, l'apôtre se tiendra donc « à égale distance du refus et de l'engouement ». Il les utilisera avec la conscience de leurs limites, attentif à leurs pièges et aux illusions qu'elles sont capables d'entretenir. Non, l'apostolat ne peut se confondre avec les pressions de la propagande. D'où la ligne de conduite qui nous est laissée en finale :

« Ainsi apparaît et s'impose la nécessité de ne pas substituer ces moyens nouveaux au contact des personnes et à l'insertion dans une communauté ;

— de ne pas les utiliser en marge ou même en rupture des orientations que la hiérarchie nous donne sur l'action catholique, missionnaire ou sociale ;

— de ne pas rejeter la prédication à la communauté paroissiale sous prétexte que l'on peut atteindre l'univers, — le cercle d'études et le mouvement d'Action catholique sous prétexte que l'on a constitué un ciné-club ou un comité de presse ;

— de ne pas éliminer l'ascèse et l'effort pour l'acquisition d'une vie religieuse plus personnelle par la lecture, l'étude et la méditation » (p. 401).

* * *

Ce cours magistral d'un religieux voué à l'apostolat, et à l'apostolat par la Presse, mettait une digne conclusion aux travaux de cette Semaine. Une autre conclusion s'y ajouta : le Salut du Saint-Sacrement, dernière manifestation de cette Semaine Sociale. Devant le Christ s'exprima une prière commune d'adoration, d'action de grâces et d'engagement. Voilà le chrétien placé en face de ses responsabilités, dans une partie où les chances sont contrebalancées de risques : il s'engage « comme un bon soldat du Christ Jésus ». Il ne saurait oublier que ces techniques, conquête de l'homme, sont avant tout un don du Créateur, qui en a déposé les virtualités dans la nature et a éclairé les esprits pour leur découverte. Que le dernier mot soit donc, dans le sentiment du bienfait reçu et dans l'espoir de sa fructification pour le bien, le mot de l'action de grâces.

A. TILLET, P. S. S.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Abbé J. RAIMOND. — 1. **L'Ile de Noirmoutier.** — 72 p. (14×19,5), 360 f. La Rochelle, Editions Mélusine (1, rue des Fonderies), 1954. — 2. **Saint Filbert de Noirmoutier.** — 17 p. (13,5×10). Chez l'auteur, à Noirmoutier, 1954.

La première de ces brochures, ornée de nombreuses et splendides reproductions photographiques sur papier glacé, guide le lecteur à travers les paysages ravissants de cette île merveilleuse et lui en apprend en même temps l'histoire. La seconde retrace la vie de S. Filbert, moine du VII^e siècle, qui fut Abbé de Jumièges, puis de Hério, dans l'île, où il établit un centre de vie chrétienne en y construisant une église. Cet opuscule se termine par quelques indications sur son culte et une description de l'église, dans son état actuel, mais chargée de bien des souvenirs.

Ces deux petits livrets seront entre les mains de tous les visiteurs de l'île et plairont aussi aux érudits qui s'intéressent à l'histoire locale et générale.

IMPRIMATUR
Lingonis, die 19 februarii 1957
G. MICHEL, *vic. gen.*

Le gérant : C. GAILDRAUD

Imprimerie de la Société Anonyme de l'*Ami du Clergé*
4, rue Claude-Gillot, LANGRES (Haute-Marne)